

Formulaire de Parrainage



**Votre cure vous réussit ?
Partagez ses bienfaits avec votre
entourage et parrainez un futur curiste.**

COMMENT PARRAINER :

Remplissez le formulaire ci-dessous ou téléchargez le sur : thermes-montrond.com et retournez le par courrier ou par mail.



Partie à compléter par
le Parrain/ la Marraine :

Mme Mr

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Ville _____

Code postal _____

E-mail _____

Téléphone _____

Partie à compléter par
le Filleul / la Filleule :

Mme Mr

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Ville _____

Code postal _____

E-mail _____

Téléphone _____

CONDITIONS DE PARRAINAGE

- Pour être parrain, vous devez avoir effectué au moins une cure aux thermes de Montrond-les-Bains au cours des 2 dernières années : cure thermale conventionnée de 18 jours.
- Votre filleul ne doit pas avoir effectué de cure conventionnée dans notre établissement durant les 2 dernières années.
- L'offre de parrainage n'est valable que si le filleul n'a pas déjà réservé sa cure.
- 2 parrainages par an et par personne maximum.
- Les avantages accordés ne sont utilisables que lorsque le parrain et le filleul ont réalisé et terminé leur cure.
- Dans le cas où la cure du filleul serait réalisée après celle du parrain ou vice versa, les avantages accordés ne sont acquis qu'à la fin de la cure thermale des deux.
- L'offre et ses avantages sont valables jusqu'au 31 décembre de la saison de cure en cours.
- Offre non-cumulable avec toute autre promotion en cours.
- Remise sur les soins non-valables avec les Escapades Spa.

THERMES DE MONTROND-LES-BAINS

362, rue du Geyser
42210 Montrond-les-Bains

thermes-montrond.com contact@thermes-montrond.com Tel : 04 77 94 67 61

